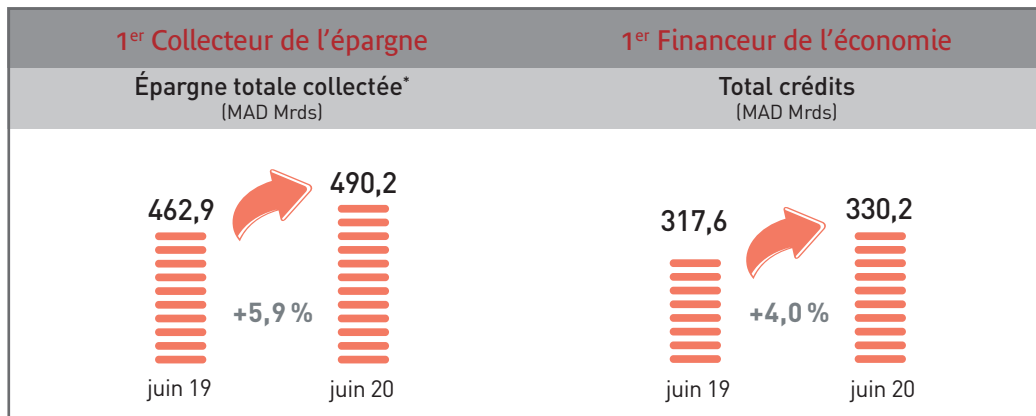


Communiqué financier du 2<sup>e</sup> trimestre 2020

(\*) Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance

Dans un contexte de crise sanitaire et économique d'ampleur inédite, le deuxième trimestre 2020 a été caractérisé par **une mobilisation exceptionnelle des équipes d'Attijariwafa bank**, engagées en première ligne pour servir les clients, les soutenir et les accompagner dans la gestion des impacts de cette crise.

Au Maroc, le dispositif de soutien des clients mis en place par Attijariwafa bank, dans le sillage des mesures déployées par le gouvernement et Bank Al-Maghrib, a permis d'accompagner plus de **19.500 entreprises, majoritairement des TPME**, à travers la distribution de **25 milliards de dirhams de crédits additionnels** depuis le début de la crise.

Au titre du deuxième trimestre 2020, les crédits et l'épargne collectée s'établissent respectivement à **330,2 milliards de dirhams (+4,0%\*)** et **490,1 milliards de dirhams (+5,9%\*)** sur base consolidée. Pour sa part, le produit net bancaire s'élève à **6,3 milliards de dirhams** contre **5,8 milliards de dirhams** au deuxième trimestre 2019. L'évolution du PNB est impactée négativement par le ralentissement général de l'activité résultant de la crise dans les différents pays de présence et positivement par certains éléments non récurrents plus particulièrement le bon comportement des activités de marché suite à la baisse des taux obligataires au Maroc.

Le résultat net part du groupe est, quant à lui, attendu en **baisse importante** au titre du **premier semestre** et de **l'exercice complet 2020**, en lien avec **la détérioration significative du risque de crédit** engendrée par la crise Covid-19 et le provisionnement anticipatif et prudent associé, conjugués à la contribution exceptionnelle au fonds spécial Covid-19.

(\*) Variation entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2019

Les chiffres au titre du 2<sup>e</sup> trimestre 2020 sont non-audités. Les comptes audités seront publiés dès qu'ils auront été arrêtés par le Conseil d'Administration prévu le 22 septembre 2020.